

LE SURVEILLANT GÉNÉRAL, « ANCÊTRE ENCOMBRANT » DU  
CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION (CPE), LE MYTHE À L'AUNE DES  
DONNÉES ARCHIVISTIQUES

[Christine Focquenoy-Simonnet](#)

Armand Colin | « Carrefours de l'éducation »

2020/1 n° 49 | pages 17 à 30

ISSN 1262-3490

ISBN 9782200933104

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-carrefours-de-l-education-2020-1-page-17.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

© Armand Colin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

**Christine Focquenoy Simonnet**

lcfocquenoy@gmail.com

# LE SURVEILLANT GÉNÉRAL, « ANCÊTRE ENCOMBRANT » DU CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION (CPE), LE MYTHE À L'AUNE DES DONNÉES ARCHIVISTIQUES

Cet article, qui ouvre ce numéro fédérant les recherches sur le conseiller principal d'éducation, retrace l'évolution historique du surveillant général au CPE qui reflète les changements du système éducatif français. Nous montrerons que l'identité professionnelle du CPE est fragilisée par un double héritage historique, la figure mythifiée de son « ancêtre » le « surgé » et la scission éducatif *versus* pédagogie, « vice originel » (Salvandy, 1845) de l'Université napoléonienne. Les CPE actuels se définissent en utilisant la figure du « surgé » comme repoussoir et souffrent d'une assignation récurrente à endosser l'habit élimé du surveillant général (Cadet *et al.*, 2007 ; Focquenoy, 2017).

Le mythe, qui demeure prégnant dans l'imaginaire collectif français, masque le profil historique du surveillant général. Les représentations littéraires, filmologiques et iconographiques des *xix<sup>e</sup>* et *xx<sup>e</sup>* siècles dessinent une figure unifiée, stéréotypée, du surveillant général, s'inscrivant dans une critique plus large du monde scolaire (Focquenoy, 2018a). L'archive révèle un acteur scolaire des *xix<sup>e</sup>* et *xx<sup>e</sup>* siècles, beaucoup plus nuancé que son image fictionnelle caricaturale. L'analyse historique permet d'appréhender les missions, les attentes institutionnelles et les caractéristiques socio-professionnelles du surveillant général.

Les années 1950-1960, théâtre d'une profonde évolution de la société et du système éducatif, constituent le terreau propice à l'éclosion du Conseiller principal

LE SURVEILLANT GÉNÉRAL, «ANCÊTRE ENCOMBRANT» ...

d'éducation, en 1970. Le changement d'appellation marque une rupture qui recouvre une réalité professionnelle plus complexe, pour ce nouvel acteur scolaire. Les scories de l'héritage historique ne lui permettent pas d'être, toujours, «concepteur de son activité», posture professionnelle préconisée dans la circulaire de missions de 2015.

## LE SURVEILLANT GÉNÉRAL, LE MYTHE À L'AUNE DES DONNÉES ARCHIVISTIQUES

Le surveillant général a marqué l'imaginaire collectif en laissant une image de «surgé», implacable et répulsif, craint par les élèves. Cet «ancêtre encombrant» du Conseiller Principal d'Éducation (CPE), éducateur qui lui a succédé en 1970, focalise les clichés. Les CPE assument difficilement son héritage et convoquent de façon récurrente, la figure mythique du surveillant général comme repoussoir, comme en attestent l'analyse de leur presse professionnelle et des écrits syndicaux, et les réponses aux questionnaires des CPE en formation initiale et continue (Focquenoy, 2015; Rouillard *et al.* dans ce numéro). Les syndicats brandissent le spectre du surgé quand ils s'opposent à des mesures qu'ils jugent rétrogrades. Ainsi, l'UNSEN CGT Éducation titrait *Au secours, le Surgé renaît de ses cendres!*<sup>1</sup> dans l'article s'opposant à un projet de protocole d'inspection pour les CPE, en 2010.

Les chercheurs du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CÉREQ) soulignent que «les CPE n'ont pas fini de se mesurer à cette figure emblématique et originaire de leur propre histoire» et ne sont pas «parvenus au bout de leurs efforts dans la lutte qu'ils mènent pour s'en débarrasser complètement. Comme dans le mythe de Sisyphe, ils seraient sans cesse renvoyés à cette case départ.» (Cadet *et al.*, 2007, p. 102).

Sur le plan linguistique, les mots «surgé» et «surveillant général» ont survécu à la disparition de ces personnels et ont migré de l'argot scolaire pour investir le vocabulaire politique. Le terme argotique a acquis le statut de nom commun désignant une personne autoritaire qui surveille et impose ses positions sans dialogue. Loin du mépris dont souffraient autrefois les surveillants généraux, le terme «surgé» qualifie aujourd'hui des personnages influents dotés d'un pouvoir indéniable. Les occurrences du terme dans la presse écrite et radiophonique et télévisuelle en attestent. L'étiquette de «surgé» ou de «surveillant général» se transforme en invective, lancée par les politiciens qui fustigent l'inflexibilité de leurs adversaires. En Europe, c'est la chancelière allemande, Angela

---

1. Union nationale des syndicats de l'Éducation nationale (UNSEN), affiliée à la Confédération générale du travail (CGT), (2010, 25 mars). *Au secours le Surgé renaît de ses cendres!* [En ligne: [http://www.unsen.cgt.fr/index.php?option=com\\_content&task=view&id=803&Itemid=352](http://www.unsen.cgt.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=803&Itemid=352) Consulté le 23 décembre 2013]

Merkel, qui endosse l'habit de surveillante générale, qualifiée dans la presse écrite et radiophonique de « surgé » de l'Europe. Sheryl Sandberg, directrice des opérations du réseau social *Facebook* se voit elle aussi gratifier de cet ancien quolibet par le *M. Le magazine du Monde* (Couvelaire, 2012, p. 20) qui titre: « La surgé de Facebook » dans son numéro du 18 février 2012. Le sous-titre donne le ton: « Sheryl Sandberg, la directrice des opérations du réseau social, dirige ses troupes comme elle gère sa vie sociale dans la Silicon Valley, d'une main de fer. »

L'analyse des représentations du surveillant général permet de retourner à la source de ce mythe. Cette démarche épistémologique s'avère féconde pour l'historien (Luc, 2005, p. 49).

## LA FIGURE UNIFIÉE ET STÉRÉOTYPÉE DU SURVEILLANT GÉNÉRAL DANS LES REPRÉSENTATIONS

L'étude des représentations littéraires, filmologiques et iconographiques des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles révèle une figure unifiée stéréotypée du surveillant général. Celles-ci sont peu nombreuses mais caricaturées (Focquenois, à paraître). Les auteurs dessinent des figures de surveillants généraux pérennes qui entretiennent la « légende noire » du pion (Le Bars, 2014), personnage dans lequel se fonde le surveillant général. Nous avons prolongé l'étude en analysant les représentations de son successeur, le CPE.

Grâce à une recherche à la bibliothèque nationale de France (BNF) et, pour le cinéma, à la Cinémathèque et à l'institut Louis Lumière de Lyon, et sur le net, nous avons constitué une galerie de portraits de surveillants généraux, dans les romans, les films et dans la bande dessinée. Balzac (1832) fait du surveillant général régent du collège de Vendôme l'emblème d'un monde scolaire clos et coercitif. Pagnol (1931) met en scène un *factotum* paperassier. Guth (1955, p. 101) campe des surveillants généraux, « maréchaux d'Empire » tenus à distance réglementaire. Pennac (2007) se rit du piège tendu au surveillant général méprisé. Le paragon du surgé répulsif est, sans conteste, M. Viot, « chambellan de la mort », le « terrible homme aux clefs » du *Petit Chose* d'Alphonse Daudet (1867). De l'étude filmographique se détachent deux personnages: Bec-de-Gaz, le surveillant général rabat-joie de *Zéro de Conduite* (Vigo, 1933) et Planet, le surveillant général espion du film *Les Disparus de Saint-Agil* (Jaque, 1938)

L'étude de la trilogie vallésienne (Vallès, 1877, 1879, 1886) a permis de replacer ces personnages dans le contexte plus large de la critique d'un monde scolaire figé et coercitif. Le « surgé » cristallise, en effet, cette critique d'un « bain »

## LE SURVEILLANT GÉNÉRAL, «ANCÊTRE ENCOMBRANT» ...

universitaire» (Vallès, 1877, p. 387) qui contraint élèves et personnels (Focquenoy, 2018a). Il incarne la discipline abêtissante et constitue avec le proviseur et le censeur «un trio de niais: “Les samedis, le proviseur, le censeur et le surveillant général venaient proclamer les places, écouter les notes. Est-ce qu’ils ne se permettaient pas, les niais, de branler la tête en signe de louange, quand j’étais premier encore une fois! Niais, niais, niais!” (Vallès, 1877, p. 139).

Dans *Le sang noir* (1935), Louis Guilloux dénonce, avec la même verve littéraire, l’hypocrisie et l’inanité des acteurs scolaires et, plus largement, la fatuité ridicule des êtres humains, «hommes du troupeau» (p. 241). Vingt-quatre heures du microcosme d’une petite ville de province, en 1917, suffisent à dénoncer la «comédie humaine». La critique cible la guerre mais aussi, de manière incidente, l’enseignement secondaire. Le personnage principal, M. Merlin, professeur de philosophie érudit, affublé du sobriquet de «Cripure» (Contraction de *Critique de la raison pure* de Kant, 1781), apparaît comme un anti-héros révélateur de la bêtise de ses collègues et concitoyens. Sous une apparence truculente et gouailleuse, sa compagne, Maïa, illettrée, incarne les valeurs humaines. Le roman s’ouvre sur une scène dans laquelle elle s’insurge contre les railleries des potaches:

*«Elle ne savait pas lire, pourtant cela le gêna de penser qu’elle pouvait voir ses copies. Salauds de potaches! Ils avaient encore trouvé le moyen de se foutre de lui. L’un d’eux, en travers d’une page, avait tracé à grandes lettres: Cripure! “Je m’appelle Merlin!” Combien de fois ne s’était-il pas crié: “Je m’appelle Merlin!” en frappant de grands coups de poing sur la chaire. Oui. Et puis après? Ça les faisait rigoler. Ils n’en mettaient pas plus d’acharnement à lui crier dans le dos: “Crip... Crip... Cripure”, à écrire au tableau son surnom. Sale racaille! Et ça durait depuis tant d’années!» (Guilloux, 1935, p. 227).*

Dans cette «garce de vie, [...] il faut savoir se défendre» (*Ibid.*, p. 240). Ce combat est une donnée existentielle pour Cripure mais c’est également une réalité quotidienne au lycée. Chaque matin, Cripure doit «affronter la journée de bahut, la sale racaille des élèves, les sales gueules de ces messieurs» (p. 594). L’univers scolaire dépeint par Vallès et Guilloux est le théâtre de l’affrontement entre les personnels et les élèves. À l’arsenal des punitions et sanctions des premiers fait écho la panoplie de blagues et chahuts des seconds. Cripure est persuadé que ses élèves «veulent [sa] peau» (p. 255) car ils ont, une fois de plus, dévissé les «écrous de sa bécane». Les scènes de chahut et d’insurrection rythment la peinture du monde scolaire des <sup>xix</sup><sup>e</sup> et <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècles (Poyet et Guitard-Morel, 2018). Chez Guilloux, elles s’inscrivent dans la routine du quotidien du lycée. M. Bourcier, le censeur, intervient pour faire stopper un «chahut en règle» et «puisque Merlin n’avait pas cours en ce moment, le chahut ne pouvait se dérouler que chez le vieux professeur d’anglais, M. Philippon, ou chez le vieux professeur de cosmographie, M. Laplanche» (p. 306). Guilloux n’a pas croqué de personnage de surveillant général dans *Le sang*

*noir*; c'est le censeur qui fait office de gardien de l'ordre et qui réprime les chahuteurs. M. Bourcier intime l'ordre à Cripure, impuissant face au troupeau d'aigrefins et d'infatués hypocrites, de «serrer la vis» (p. 349). L'expression «serrage de vis» caractérise la relation imprimée par les différents acteurs des établissements scolaires, en particulier le surveillant général. En 1980, dans *Passe ton bac, après on verra!*, Cabu, a croqué le trio constitué par le principal, le surveillant général et le pion, donnant des tours de vis disciplinaires, en assenant le poing sur le bureau ou la chaire. Sous le dessin de chacun des trois personnages aux mimiques autoritaires ridicules, la légende précise: «Cette année? Un tour de vis pour les internes! Han! (M. P... Principal); Deux tours de vis! Han! Han! (M. S... surveillant général); Han! Han! Han! (M. P... pion).» (p. 51).

Comme Cabu, Goscinny dans la *Potachologie* (1963), s'inscrit dans la tradition de la caricature depuis Daumier, prenant pour cible les suppôts de la discipline abêtissante.

Nous avons dégagé les invariants des représentations du surveillant général. Le personnage s'inscrit dans un monde mortifère et castrateur en opposition au monde supposé onirique et coloré de l'enfance. L'imaginaire et le chahut servent d'exutoire à la discipline du surgé. Pour déjouer ses pièges, les élèves font groupe, alors que le surgé est isolé. L'apparence physique peu amène des surveillants généraux reflète leur essence fielleuse. La seule exception trouvée est la surveillante générale du roman d'Ancelet-Hustache (1981). Les surveillants généraux fictionnels imposent une discipline répressive, la soumission des élèves au respect d'un ordre rigide, la surveillance omnipotente et l'obéissance qui remplacent toute relation éducative.

*«Car le surgé, dans le pensionnat, est l'œil qui voit tout, le bras qui punit, la main qui confisque. Son bureau est rempli d'un invraisemblable bric-à-brac, résultat des fouilles et confiscations, où les objets les plus hétéroclites et encombrants, voisinent avec les denrées comestibles et périssables. (Pour ces dernières, les potaches ont la consolation de savoir qu'elles leur seront rendues en fin d'année).» (Goscinny, 1963, p. 74).*

Vociférations et ordres résonnent dans le bureau du surveillant général, lieu honni. La méfiance vis-à-vis des élèves est permanente même l'amitié est suspecte. Les écrivains dessinent une image de surveillant général, pleutre soumis. Les métaphores s'inscrivent dans le registre de l'animalité; la figure du chien couchant est récurrente dans la trilogie vallésienne (Vallès, 1877, p. 312).

Littérature, cinéma et iconographie impriment dans notre imaginaire collectif une image homogène d'un garde-chiourme exécutant d'une discipline coercitive et abêtissante, craint par les élèves. La prégnance littéraire de cette image est intéressante mais interpelle l'historien (Charle, 2013).

## LE SURVEILLANT GÉNÉRAL AU REGARD DES ARCHIVES DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, UN SOLDAT INCONNU DE «L'EMPIRE DU MILIEU»<sup>2</sup>

Pour dépasser le stéréotype du «surgé» véhiculé dans les représentations, nous avons tenté de cerner le personnage historique et d'appréhender les subtilités de son métier et de son évolution, jusqu'à la naissance de son successeur, le conseiller principal d'éducation (CPE), en 1970. L'analyse historique (Focquenoy, 2015) s'est appuyée sur un croisement de sources: les dossiers<sup>3</sup> de carrière de surveillants généraux de l'académie de Douai/Lille (1843-1970), les *Prospectus* des lycées lillois (fin XIX<sup>e</sup> siècle), les comptes rendus des associations des anciens élèves, les fonds des établissements secondaires et des associations partenaires de l'école, les écrits des surveillants généraux, leur presse professionnelle et syndicale, les rapports de stages de formation des années 1960, les mémoires des candidats aux premiers concours de recrutement des CPE, des années 1970. Des témoignages d'anciens surveillants généraux, d'inspecteurs généraux et de responsables ministériels ont permis d'éclairer la période de transition entre le surveillant général et le CPE. Les dossiers de carrière constituent une source particulièrement féconde. Cent trente-sept dossiers de carrière complets ont été reconstitués et ont permis une analyse prosopographique détaillée. Le contenu de ces dossiers s'est avéré particulièrement riche. Ils contiennent de nombreux documents, notamment les Notices individuelles annuelles d'évaluation par les chefs d'établissement, les inspecteurs d'académie et le recteur. Celles-ci permettent de recueillir de nombreuses données: identité, vœux, mutations, promotions, distinctions honorifiques, traitements. Ces fiches sont complétées par des rapports circonstanciés d'inspecteurs généraux qui ont permis une étude diachronique des attentes institutionnelles. Les arrêtés de nomination, les procès-verbaux d'installation permettent de retracer les carrières et les parcours géographiques des fonctionnaires. D'autres éléments biographiques sont glanés dans les courriers des fonctionnaires. Les dossiers de carrière recèlent également des brouillons de discours, des notes de service, des rapports confidentiels, des échanges avec les autorités académiques, des imprimés *ad hoc* de réponses aux nombreuses recommandations des élus et notables. Ils s'épaississent de longs courriers et rapports épinglant les surveillants généraux qui ne respectent pas leur rang en s'exhibant à l'estaminet ou en affichant des opinions politiques. Des parents d'élèves ou des «patriotes» anonymes rédigent des lettres

---

2. En 1939, Lucien Febvre évoquant l'enseignement secondaire de sa jeunesse le qualifie de «notre tout puissant Empire du Milieu» (Savoie, 2013, p. 11).

3. Dossiers de carrière versés aux archives départementales du Nord (Série 2T) et aux archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine (série F17).

de dénonciation qui sont prises au sérieux par les autorités administratives qui diligenter des enquêtes et prennent des décisions de déplacement ou de radiation. Les dossiers contiennent également de longues lettres manuscrites dans lesquelles le surveillant général décrit ses problèmes personnels, ses difficultés d'avancement ou ses piètres conditions professionnelles.

Nous avons réalisé une étude statistique de cohorte, et une analyse de contenus (Bardin, 1977). Celle-ci a permis de dégager les caractéristiques de la carrière d'un surveillant général jusqu'aux années 1960, les attentes institutionnelles, les missions, et de collecter des données concernant la relation à l'élève et l'insertion dans la Cité.

Il importe de replacer le surveillant général dans son cadre d'exercice, l'enseignement secondaire français du XIX<sup>e</sup> siècle et sa clientèle sélectionnée par la naissance et la fortune. L'analyse historique révèle que les surveillants généraux constituent les fantassins oubliés de l'entreprise napoléonienne de construction de l'Université, créée par la loi du 10 mai 1806. Cette loi stipule qu'il « sera formé, sous le nom d'Université impériale, un corps chargé exclusivement de l'enseignement et de l'éducation publique dans tout l'Empire ». L'Université, dont l'organisation est réglée par le décret impérial du 17 mars 1808 installe le principe du monopole. Malgré la présence des surveillants généraux, dès l'origine, dans certains lycées parisiens, il faut attendre le 16 novembre 1847 pour que le ministre de l'Instruction publique Salvandy signe leur acte officiel de naissance, dans le *Règlement général sur les maîtres d'études*. Dans le contexte de la bataille du monopole, ce texte vise à améliorer la qualification et la condition des maîtres d'études, vivier naturel des surveillants généraux dont 91 % de notre cohorte sont issus. Leur recrutement est complexe. L'âge moyen d'accès à la fonction est de trente-trois ans. Beaucoup démarrent comme faisant fonction et on constate une porosité avec d'autres fonctions, comme celle de censeur. Maintien de l'ordre et discipline définissent invariablement la fonction dans le corpus législatif. Le surveillant général au prisme de l'archive n'est pas le « niais » vallésien, ni le pleutre soumis; en effet, 55 % des surveillants généraux de notre cohorte sont bacheliers, 30 % licenciés. Et ces pourcentages bruts ne révèlent pas la tendance d'une hausse progressive du niveau universitaire que l'on constate dans l'analyse diachronique. Ils permettent cependant de dépasser le cliché du surveillant général ignare, tenace dans les représentations. La période des deux conflits mondiaux révèle majoritairement des engagements, pour beaucoup, au service des établissements en zone occupée et au front pour les combattants, qui fissurent l'image du pleutre dessiné dans les représentations (Focquenoy, 2018b). Un fait saillant ressort de l'étude de cohorte: les carrières des surveillants généraux sont protéiformes et s'apparentent à une course d'obstacles pour



## LE SURVEILLANT GÉNÉRAL, «ANCÊTRE ENCOMBRANT» ...

progresser dans une subtile échelle de prestige, des petits établissements de province au Graal parisien. Elles sont soumises aux aléas de la hiérarchie. Le chef d'établissement intervient pour le recrutement, les promotions et les mutations. Cette mobilité, imposée par l'institution, crée une instabilité préjudiciable à la vie des établissements et est vécue comme une contrainte pénible pour les personnels et leurs familles. Les notables et les politiques jouent un rôle influent et interviennent à toutes les étapes de la carrière, comme en attestent les nombreuses lettres de recommandation.

Zèle, dévouement, tact mais aussi exemplarité sont les valeurs attendues par l'institution. Le surveillant général doit être bien considéré par les familles et son rôle dans la Cité doit servir la réputation de l'établissement. Il doit contribuer au recrutement des élèves, enjeu important dans un univers concurrentiel. L'engagement politique est banni et le fonctionnaire doit tenir son rang.

Les sources historiques ont également permis d'appréhender le métier au quotidien. Le surveillant général est le grand ordonnancier de «l'entreprise d'orthopédie sociale» (Foucault, 1975) mais les murs de l'espace scolaire l'étouffent: les murs hiérarchiques le confinent dans la situation de «gardien de l'ordre aux ordres»<sup>4</sup>. Cette formule d'André de Peretti condense sa double caractéristique: sa mission de surveillance et d'imposition de la discipline (à laquelle l'Institution l'assigne) et sa posture professionnelle d'exécutant. La temporalité et la spatialité de cet acteur scolaire reflètent son asservissement professionnel. Le cœur du métier est de faire régner la discipline dans un contexte de perception de l'adolescent comme danger (Thiercé; Caron, 1999) La posture attendue, par l'institution et les familles, est d'imposer l'autorité par la crainte, d'exercer une discipline à «l'ancienne mode»; les corps sont contraints, la parole de de l'élève est jugulée (Caron, 2003). Le surveillant général exerce une surveillance omnipotente et orchestre le système de punitions et de récompenses. Il remplit les «écritures» et alimente la machine administrative qui codifie et réglemente le quotidien des élèves. Il participe aux rituels scolaires, en particulier la distribution des prix<sup>5</sup>. Il gère également les maîtres d'étude. La tâche est donc lourde et le surveillant général récupère les tâches dont se déchargent le chef, le censeur mais aussi les professeurs. Il est sommé de rendre des services. Dans cet enseignement secondaire élitiste, le surveillant général a la charge des études, de l'internat et de la surveillance des élèves, tâches considérées comme subalternes et séparées de la mission noble remplie par les professeurs. La scission originelle éducation *versus* enseignement, fustigée par le ministre de l'Instruction

---

4. Interview d'André de Peretti, à son domicile parisien, le 7 février 2012.

5. Fonds Mahieu de la bibliothèque municipale de Lille, fascicules de distribution des prix des lycées lillois de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

publique Salvandy dès 1847, est prégante. Elle est dénoncée par les adversaires de l'Université: «L'Université ne s'occupe que de l'instruction de ses élèves. Personne n'est vraiment en charge de la mission éducative que leurs familles lui délèguent.» (Masson, 1847, p. 160).

Nous avons également dégagé une spécificité de la surveillance générale au prisme du genre. Le cadre d'exercice des surveillantes générales diffère de celui de leurs homologues masculins. L'enseignement secondaire féminin est tardif (loi Camille Sée, 1880) et inégalitaire: «Créé plus tard, moins long, amputé du latin et de la philosophie, privé de baccalauréat, l'enseignement des jeunes filles traduit bien l'inégalité des deux sexes et l'infériorité dans laquelle l'élite administrative et politique, masculine, voulait tenir les femmes» (Prost, 2007). L'absence de censeur alourdit la tâche et crée des duos directrices/surveillantes générales fusionnels ou conflictuels. L'analyse de cohorte, quantitative et qualitative, des cent trente-sept dossiers de carrière révèle les particularités corrélées au genre. Pour les femmes, vie personnelle et familiale sont sacrifiées sur l'autel professionnel: 70% demeurent célibataires contre 21% pour les hommes. En termes de carrière, elles se heurtent au «plafond de verre»: 80% d'entre elles (34% pour les hommes) terminent leur carrière dans cette fonction. Par contre, les femmes intègrent davantage que leurs homologues masculins, le prestigieux cadre de Paris. Cette promotion peut être considérée comme une reconnaissance de leur dévouement qui confine à l'abnégation. Pour les attentes institutionnelles, trois figures dominent: la mère, la religieuse, la servante (Focquenois, 2018c). La dernière pourrait être endossée par leurs homologues masculins, asservis, comme elles, à «la Maison». Les deux autres recouvrent des réalités professionnelles spécifiques. Les carrières féminines se transforment en «sacerdoce». Mlle Blanchevoix, surveillante générale emblématique, termine sa carrière qu'elle «a su élever à l'apostolat»<sup>6</sup>, en 1956. Elle a tenté de développer une autre relation à l'élève mais la crainte reste un incontournable pilier de l'autorité pour l'institution, jusqu'au milieu du xx<sup>e</sup> siècle, comme en atteste l'évaluation de la directrice du lycée Fénelon de Paris, en 1943:

*Mlle Blanchevoix est intelligente et fine. Elle aime les enfants et s'ingénie à les comprendre et à leur être utile. Extrêmement dévouée, elle va jusqu'à la limite de ses forces. Elle est une aide précieuse pour moi. Elle serait parfaite si son extrême bonté ne la rendait parfois trop accessible à l'indulgence. Elle se fait aimer, il faudrait aussi qu'elle se fit un peu craindre. Elle ne manque cependant pas d'autorité<sup>7</sup>.*

Mlle Blanchevoix dessine les contours d'un nouvel éducateur qui ne sera reconnu officiellement qu'en 1970.

6. Archives nationales, F/17/26540.

7. *Ibid.*

## «ENTERREER LE SURGÉ», L'ARRIVÉE DU CPE, EN 1970: UNE MÉTAMORPHOSE INACHEVÉE

Comme Mlle Blanchevoix, dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, des fonctionnaires tentent d'instaurer une relation à l'élève basée sur la confiance. Ces acteurs scolaires annoncent le conseiller d'éducation, qui naîtra en 1970, mais leur marge de manœuvre dépend du chef d'établissement et des autorités académiques qui attendent, majoritairement, des subalternes zélés et dévoués, tenant leur place. Les surveillants généraux interviewés (Focquenoy, 2015), partagent cette analyse. Certains développaient des stratégies pour dépasser cette assignation. Ils réclamaient, dans leur presse syndicale et professionnelle, un nouveau statut et une reconnaissance de leur rôle éducatif. Ils ont, majoritairement, vécu le changement d'appellation et l'arrivée du CPE comme une libération.

Le surveillant général voit progressivement s'ouvrir son champ d'intervention par les réformes de la vie scolaire et disciplinaire des années 1888-1890. Mais c'est surtout à partir des années 1950 que son horizon professionnel s'élargit sur le terreau des mutations des réalités sociales, de l'effervescence associative (courant de l'Éducation nouvelle et des mouvements d'éducation populaire, notamment) et de l'émergence de disciplines scientifiques (psychologie, sciences de l'éducation). En 1959, la réforme Berthoin ouvre une ère de profonde transformation de l'enseignement secondaire, avec la massification. Les surveillants généraux de l'enseignement technique jouent un rôle moteur (Nodot, 1958). Ils vont développer des activités socio-culturelles et promouvoir l'auto-discipline, dans les internats des collèges d'enseignement technique. L'analyse des premiers bulletins de l'Amicale des surveillants généraux, en 1960, puis de la revue *Le Surveillant général* permet d'appréhender l'évolution des pratiques à partir des années 1960, mais aussi de mesurer les tensions face aux nouveaux concepts éducatifs. Quelques responsables ministériels et inspecteurs généraux donnent l'impulsion politique du changement (Prost, 2013) et l'accompagnent par des formations académiques et nationales. Les sphères institutionnelles, associatives et scientifiques s'interpénètrent, produisant une effervescence propice au changement. Le décret<sup>8</sup> de 1970 scelle l'acte de naissance du CPE.

L'identité professionnelle de ce nouvel acteur apparaît cependant labile et vulnérable. Les recherches menées sur le CPE, le montrent et soulignent la prégnance de l'héritage (Focquenoy, 2019). En 2007, les sociologues (Cadet *et al.*) développaient les quatre assignations auxquelles sont soumis les CPE: surveillant général, magicien, administratif, et pompier. Les recherches plus récentes présentées

---

8. Décret n° 70-738 du 12 août 1970.

dans ce numéro confirment que le CPE n'a pas encore soldé l'héritage; des partenaires, enseignants ou chefs d'établissement l'assignent à endosser l'habit du surveillant général. Comme le rappelle l'inspecteur général honoraire Jean-Paul Delahaye (rubrique «Rencontre avec» dans ce numéro), certains politiques et personnels convoquent le retour incantatoire du surveillant général, figure mythifiée d'un âge d'or illusoire: «Dans un mouvement inverse de celui des années 1960 et 1970, certains souhaiteraient, en effet, aujourd'hui que les CPE redeviennent les fidèles héritiers des surveillants généraux de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle et qu'ils assurent le "maintien de l'ordre" nécessaire à la tranquillité de l'acte d'enseignement.» Certains acteurs scolaires se sont figés dans l'ordre ancien et résume la relation éducative à la crainte. Gaudin (2018, p. 63) qui livre son expérience de CPE, se souvient du conseil de la proviseure sur son lieu de stage: «N'oubliez jamais que la crainte est l'outil principal du CPE!». L'ombre de M. Viot (Daudet, 1867) fragilise l'identité professionnelle du CPE et altère la division du travail éducatif (Focquenois, 2013, 2015, 2019). Les tâches originelles du surveillant général (surveillance, tâches administratives, punitions, sanctions) continuent de s'imposer au détriment des activités culturelles, socioéducatives et de l'éducation à la citoyenneté. «Le problème qui persiste est le grand écart entre l'ambition éducative portée par le corps des CPE et la pratique effective du métier, qui semble parfois ne pas s'être beaucoup écartée des méthodes de l'enfermement scolaire.» (Dupeyron, dans ce dossier). Néanmoins, comme le souligne Cadet *et al.* (2007) dans le titre de leur étude, le métier est «en redéfinition permanente». Les CPE se ménagent des «marges d'autonomie qui sont légitimes pour un cadre éducatif». Le CPE inscrit son action dans des collectifs de travail, s'allégeant ainsi du poids de l'héritage historique, des représentations faussées de son rôle dans l'institution (Mikailoff, dans ce numéro). Et ce développement professionnel assoit sa légitimité: «Dans ce collectif de travail, les CPE ont une expertise, une qualification en matière éducative qui est indispensable à tous.» (Delahaye, dans ce numéro).

## CONCLUSION

Si les représentations dessinent une figure homogène du surgé garde-chiourme répressif, l'archive révèle un personnage historique plus nuancé. Son successeur, le CPE, né sur le terreau fertile des années 1960, n'a pas fini de solder le double héritage, de l'image mythifiée du surveillant général, et de la scission originelle, éducation *versus* enseignement, dans l'université napoléonienne (Focquenois, 2014, 2015, à paraître). Chez les étudiants CPE/enseignants des ESPE, si l'image mythique du surveillant général laisse la place à la figure du guide dans les

représentations du métier de CPE, quand il s'agit de décliner les différentes missions du CPE, l'image coercitive du métier revient en force chez les enseignants novices. Les lignes de fracture perdurent donc dans les représentations du métier entre CPE novices et futurs enseignants. (Rouillard *et al.*, dans ce dossier). Comme le montrent les recherches récentes présentées dans ce numéro, le métier de CPE, protéiforme, est traversé de différentes tensions, notamment le décalage entre le métier rêvé et le métier vécu (Dupeyron, dans ce dossier). Néanmoins, les CPE s'affranchissent de l'héritage en investissant des collectifs de travail et en y développant une expertise spécifique. Mikailoff montre, en effet, comment le CPE contribue à l'action pédagogique au sein de l'établissement pour répondre aux besoins des élèves, malgré les attentes normatives de la communauté éducative. L'écoute et le conseil qui scellent l'identité professionnelle du CPE (Favreau, dans ce dossier), forment la posture d'accompagnement. Les CPE développent une pluralité des styles professionnels qui redéfinissent le métier, à l'aune des nouvelles attentes sociétales et institutionnelles.

À la fin de ce dossier (Rubrique «Rencontre avec»), l'inspecteur général honoraire Jean-Paul Delahaye revient sur la spécificité française du CPE qui est, à ses yeux, un acteur indispensable pour deux raisons essentielles. D'une part, du fait de l'histoire de l'École en France, «il est inenvisageable de concevoir, à court et même à moyen terme, un enseignement secondaire dans lequel les enseignants prendraient à leur charge l'ensemble des questions éducatives qui se posent dans un établissement». D'autre part, le CPE constitue un acteur clef pour réduire les inégalités scolaires qui sont, dans notre système, corrélées aux inégalités sociales. En particulier, pour les publics les plus vulnérables, le professionnalisme des CPE leur permet d'établir des relations de confiance, «en veillant à ce qu'une école inclusive ne devienne pas une école intrusive».

**Christine Focquenoy Simmonet**

*Centre de recherches et d'études histoire et sociétés (CREHS – UR 4027)  
Centre interuniversitaire de recherche en éducation de Lille (UR 4354 – CIREL)  
Université de Lille*

## **Bibliographie**

- Ancelet-Hustache J. (1981). *Lycéenne en 1905*. Paris: Éditions Aubier Montaigne.
- Balzac H. (1832; 1980). *Louis Lambert*. Paris: Bibliothèque de la Pléiade. Éditions Gallimard.
- Bardin L. (1977). *L'analyse de contenu*. Paris: Presses universitaires de France.
- Cabu (1980). *Passe ton bac, après on verra!* Paris: Éditions du Rond-point.
- Cadet J.-P., Causse L., Roche P. (2007). Les conseillers principaux d'éducation. Un métier en redéfinition permanente. *Net. Doc.28*. Marseille: CÉREQ.
- Caron J.-C. (1999). *À l'école de la violence. Châtiments et sévices dans l'institution scolaire au XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris: Aubier.

- Caron J.-C. (2003). Maintenir l'ordre dans les collèges et les lycées: théories et pratiques disciplinaires dans l'enseignement secondaire français (1815-1870). In J-P. Barbet, J.-N. Luc, I. Robin-Romero et C. Rollet (dir.), *Lorsque l'enfant grandit; entre dépendance et autonomie*. Paris: Presses de l'université de Paris-Sorbonne, p. 605-617.
- Charle C. (2013). *Homo historicus, réflexions sur l'histoire, les historiens et les sciences sociales*. Paris: Armand Colin.
- Couvelaire L. (2012, 18 février). La surgé de Facebook. *M. Le Magazine du Monde*, n° 20, 864, p. 20.
- Daudet A. (n.d.) *Le Petit Chose. Histoire d'un enfant*. Paris: Alphonse Lemerre. (Œuvre originale parue en feuilleton, en 1867).
- Focqueny C. (2013). Le CPE, acteur scolaire original au cœur de la division du travail éducatif. In G. Mialaret (dir.), *Pour des états généraux de l'éducation*. Paris: L'Harmattan.
- Focqueny C. (2014, juin). Entre figures littéraires et données archivistiques: l'image mythique du surveillant général, 'ancêtre' du CPE, à l'épreuve des traces historiques. *Recherches et Éducation*, n° 11, p. 39-50.
- Focqueny C. (2015). *L'ombre de Monsieur Viot... Du surveillant général au conseiller principal d'éducation, l'évolution d'une fonction éducative (1847-1970)*. Thèse de doctorat en histoire contemporaine, soutenue le 5 décembre 2015, à l'Université d'Artois (publication en cours aux Presses universitaires du Septentrion).
- Focqueny C. (2017). Partage des savoirs entre enseignants et conseillers principaux d'éducation (CPE), la collaboration à l'épreuve dans les établissements secondaires français. In C. Gardiès. *Savoirs au travail, savoirs en partage en éducation et formation*. Dijon: Éditions Éducagri (Collection Agora recherche), p. 89-109.
- Focqueny C. (2017). Rendre l'élève acteur de son projet de vie: un enjeu au cœur de la division du travail éducatif dans les établissements secondaires français. In F. Danvers (dir.) *S'orienter dans un monde en mouvement*. Paris: L'Harmattan / Colloque de Cerisy, p. 225-235.
- Focqueny C. (2018a). «Le bain universitaire», selon Vallès. In T. Poyet et J. Guitard-Morel *Tableaux d'école. Brouillages génériques: romans, autobiographies et témoignages (1730/1913)*. Paris: Éditions Orizons universités, p. 247-271.
- Focqueny C. (2018b). Stigmates humains et matériels de la grande Guerre au travers des dossiers de carrière des surveillants généraux de l'académie de Lille. In J.-F. Condette. (dir.) *La Guerre des cartables (1914-1918). Élèves, étudiants et enseignants dans la Grande Guerre en Nord-Pas-de-Calais*. Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion, p. 401-421.
- Focqueny C. (2018c). Le surveillant général, acteur du monde scolaire français des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, au prisme du genre. In S. Divay (dir.) *Variations sur le thème du genre dans les groupes professionnels*. Toulouse: Éditions Octares, p. 159-174.
- Focqueny C. (2019, mars). Du surveillant général cerné par les murs au conseiller principal d'éducation, passeur de frontières. In B. Kolly et A. Kerlan. (coord.). *Frontières de l'école et frontières dans l'école: enjeux politiques, défis éthiques*. *Recherches en Éducation*, n° 36, p. 29-40.
- Focqueny, C. (à paraître). *Du surveillant général au conseiller principal d'éducation (1847-1970). Entre figures littéraires et données archivistiques*. Villeneuve d'Ascq, France: Presses universitaires du Septentrion.

## LE SURVEILLANT GÉNÉRAL, «ANCÊTRE ENCOMBRANT» ...

- Focquenoy, C. (à paraître). *Le conseiller principal d'éducation et les élèves. De la clôture scolaire à l'éthique de l'accompagnement*. Villeneuve d'Ascq, France: Presses universitaires du Septentrion.
- Foucault M. (1975). *Surveiller et punir*. Paris: Gallimard.
- Gaudin T. (2018). *Égaré, conseiller principal d'éducation, année zéro*. Paris: Stock.
- Gosciny R. (1963). *La potachologie*. Paris: Éditions Denoël.
- Guilloux, L. (1935). *Le sang noir*. Dans «D'une guerre à l'autre; romans, récits» Paris: Quarto-Gallimard, p. 219-614.
- Guth P. (1955). *Le naïf aux quarante enfants*. Paris: Albin Michel.
- Jaque C. (1938). *Les disparus de Saint-Agil*. Film français 44 mn, Noir et blanc.
- Kant, E. (1781). *Critique de la raison pure*. Paris: Presses universitaires de France.
- Le Bars L. (2014). *Les professeurs de silence. Maître d'études, maîtres répétiteurs et répétiteurs au XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris: L'Harmattan.
- Luc J.-N. (2005). À la recherche du «tout puissant Empire du Milieu». L'histoire des lycées et leur historiographie du second empire au début du XXI<sup>e</sup> siècle, In P. Caspard, J.-N. Luc, P. Savoie (dir.), *Lycées, lycéens, lycéennes. Deux siècles d'histoire*. Lyon: Institut National de Recherche Pédagogique (INRP), p. 11-56.
- Masson A. (1847). *Le miroir des collèges*. Paris: J. Lecoffre.
- Nodot R. (1958). *La discipline dans les centres d'apprentissage*. Paris: Dunod.
- Pagnol, M. (2004). *Topaze* Paris: Éditions de Fallois. (Texte original publié, en 1931. Paris: Fasquelle.)
- Pennac D. (2007). *Chagrin d'école*. Paris: Gallimard.
- Poyet T. et Guitard-Morel J. (dir.) (2018). *Tableaux d'école. Brouillages génériques: romans, autobiographies et témoignages (1730/1913)*. Paris: Éditions Orizons universités,
- Prost A. (2007). Inférieur ou novateur? L'enseignement secondaire des jeunes filles (1880-1887). *Histoire de l'éducation*, n° 115-116, p. 149-169.
- Prost A. (2013). *Du changement dans l'école. Les réformes de l'éducation de 1936 à nos jours*. Paris: Seuil.
- Salvandy, N. (1845). *Ordonnance du 6 décembre 1845 créant des écoles normales secondaires*. [En ligne: [https://www.persee.fr/doc/inrp\\_0000-0000\\_2000\\_ant\\_23\\_1\\_8925](https://www.persee.fr/doc/inrp_0000-0000_2000_ant_23_1_8925) Consulté le 1<sup>er</sup> février 2020].
- Savoie P. (2013). *La construction de l'enseignement secondaire, 1802-1914. Aux origines d'un service public*. Lyon: École normale supérieure éditions.
- Thiercé A. (1999). *Histoire de l'adolescence (1850-1914)*. Paris: Éditions Belin.
- Vallès J. (1879). *L'enfant*. Paris: Librairie Générale Française.
- Vallès J. (1877). *Le bachelier*. Paris: Librairie Générale Française.
- Vallès J. (1886). *L'insurgé*. Paris: Librairie générale française.
- Vigo J. (1933). *Zéro de conduite*. Film français 44 mn, Noir et blanc.